**PROFIL DU POSTE**

* Assure l’animation pédagogique du collège :
* Relais pédagogique entre le chef d’établissement et l’équipe enseignante.
* Suscite, organise, coordonne et encadre les activités éducatives, péri-éducatives et actions pédagogiques
* Assiste aux conseils de classes et peut les présider
* Participe, anime les réunions du niveau
* Participe aux différents conseils (direction, établissement, pastoral)
* En lien avec l’adjoint en pastorale scolaire, favorise le bon déroulement
* Rend compte de son activité au chef d’établissement
* Travaille en concertation avec le responsable de la vie scolaire, les adjoints pédagogiques pour la gestion de l’équipe des éducateurs et le suivi des élèves
* Relations avec les familles
* Aide et conseille les familles
* Participe aux inscriptions des élèves de son niveau
* Médiation et discipline
* Garant du règlement intérieur et de la sécurité de l’établissement
* Ecoute, soutient et aide les élèves
* Membre de droit aux conseils de disciplines
* Vie scolaire
* Assure la mise en place des différents plannings pour chaque année scolaire et leurs diffusions
* Organise et coordonne les différentes manifestations
* Reçoit délégation du Chef d’établissement qui le nomme pour exercer une responsabilité d’encadrement et à qui il rend compte de son action
* Participe à l’élaboration des emplois-du temps.